



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question écrite n° 87005

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la question de la refonte d'une gouvernance défaillante pour fluidifier l'offre de logements. Dans un dossier « Politique du logement : faire sauter les verrous » en date de juillet 2015, l'Institut Montaigne émet plusieurs propositions. L'une de ces propositions consiste à « limiter aux seules zones protégées (aires littorales, zones inondables...) la possibilité d'une action en démolition suite à une annulation du permis de construire par le juge administratif pour ne pas bloquer les projets de construction par des recours dilatoires ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87005

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6084

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)